

## FP 16 – L'EMBAUCHE DU SPORTIF

## COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

## DUREE

7 heures sur une journée

## DATES

Nous consulter

## HORAIRES :

cf. emploi du temps

## LIEU

Aix-Marseille Université  
 Centre de droit du sport  
 110 La Canebière - 13001 Marseille  
 Possibilité de suivre en visio-conférence.

**ACCESIBILITE LOCAUX :** locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## COUT/TARIF

895 € net de taxe

Établissement non soumis à la TVA

## ORGANISATION

Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)  
 Session limitée à 10 personnes

## SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation et formation validée au titre de la

## OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de donner aux parties prenantes aux relations individuelles de l'activité sportive salariée les moyens de :

- Identifier les différentes sources de droit applicable ;
- Identifier le type de relation de travail existant entre un sportif ou un auxiliaire et le club ;
- Déterminer la nature du contrat de travail existant
- Maîtriser les différents avant-contrats à l'embauche ;
- Maîtriser le processus d'embauche du sportif et des auxiliaires du club sportif

## PUBLIC

Avocats, juriste de clubs, experts comptables, agents sportifs, responsables RH et DAF

## PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

## PROGRAMME

## Chapitre 1 – Les sources du droit social du sport

- I – Les normes fédérales
- II – Les conventions et accords collectifs assimilés
- III – Les règlements intérieurs

## Chapitre 2 – Le salariat dans le secteur sportif

- I – L'activité salariée
- II – L'activité non salariée

## Chapitre 3 – La nature des contrats de travail

- I – Les contrats des sportifs
- II – Les contrats des entraîneurs
- III – Les contrats des autres auxiliaires

## Chapitre 4 – La préparation de la relation de travail

- I – La négociation et les avant-contrats
- II – L'embauche



## Les + de la formation

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

## Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU  
 Directeur du Centre de droit du sport

## Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU  
 nathalie.peneau@univ-amu.fr

## Renseignements et inscriptions

[fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr)  
 04.13.94.21.21

**Taux de satisfaction : 99%**

**Taux de réussite : NC**

**Taux d'insertion : NC**

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



## L'EMBAUCHE DU SPORTIF

### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

**MODALITES d'ACCES :** [fpc-entreprises@univ-amu.fr](mailto:fpc-entreprises@univ-amu.fr)

### QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

#### RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



#### INTERVENANT : Gaylor RABU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences HDR
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

